SNUipp-FSU12
Les corniches de Bourran
8, rue de Vienne
12000 RODEZ
Tél : 05 65 78 13 41
Mail : snu12@snuipp.fr

Rodez, le jeudi 27 février 2020

à Madame la Directrice Académique
des services de l'Education Nationale
de l'Aveyron.

Objet : Préparation de la carte scolaire rentrée 2020

Madame la Directrice Académique,

Les opérations de carte scolaire approchant, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques-uns des points qui sont à notre sens à prendre en considération tout particulièrement.

Tout d'abord, comme nous avons eu l'occasion de vous en faire part lors de la CAPD du 7 février, nous souhaitons que les annonces présidentielles concernant les grandes sections de maternelle se concrétisent dès la rentrée 2020 : dédoublement dans le REP decazevillois et limitation des effectifs à 24 dans les autres classes.

Par ailleurs, nous vous avions rencontrée l'année scolaire passée pour vous alerter quant au déficit criant de l'Aveyron en psychologues scolaires. En effet, il faudrait créer 3 postes dans notre département seulement pour rejoindre la moyenne académique déjà insuffisante. C'est d'ailleurs l'ensemble du dispositif RASED dont le rôle dans la prise en compte de la difficulté scolaire n'est plus à démontrer, qu'il faudrait songer à reconstruire en Aveyron : de véritables RASED, complets (maîtres E, G et psychologue scolaire) et en nombre suffisant permettant de véritables actions de prévention, de dépistage et de remédiation. La fragilisation du dispositif RASED ces dernières années a mis à mal la co-construction de réponses adaptées et complémentaires au sein des équipes enseignantes, le nécessaire lien avec les familles et le travail partenarial avec les acteurs du médico-social. La prise en compte de la difficulté scolaire ou encore la mise en place d'une école inclusive qui pense la réussite de toutes et tous, ne doivent pas rester seulement à l'état de slogans.

Aussi, nous vous avions interpelée lors des opérations de carte scolaire de rentrée en septembre 2019 sur la situation des classes uniques de notre département. Vous aviez d'ailleurs répondu en créant 3 appuis pédagogiques, geste dont nous avions pris acte favorablement tout en faisant remarquer que plusieurs classes uniques allaient encore aborder cette rentrée avec un effectif chargé. Les événements qui ont fait suite nous auront donné raison, plusieurs collègues de classe unique avec un effectif important se retrouvant en grandes difficultés. Au SNUipp-FSU, nous continuons de penser que les classes uniques ou plus largement les classes multiniveaux demeurent une chance pour les petites communes rurales de notre département non seulement du point de vue de leur attractivité mais aussi de l'efficacité des apprentissages, à condition d'y garantir un effectif raisonnable, à savoir une quinzaine d'élèves et pas plus de 20 en tout état de cause. Ce serait là à nouveau la concrétisation de la priorité au rural affiché par l'exécutif.

Enfin, nous vous demandons aussi l'application de l'article 25 alinéa 3 de la loi I n° 2019-791 du 26 juillet 2019 dite « pour une école de la confiance » à savoir la prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs des écoles concernées.

Ce ne sont là que quelques éléments particulièrement saillants parmi d'autres sur lesquels nous souhaiterions que les instances carte scolaire à venir se penchent.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre profond attachement au Service Public d'Education et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,
Les Co-secrétaires départementaux,

Stéphanie Massol Antoine Cantais